

Renforcement de la coopération sécuritaire entre les Etats de l'Espace Entente :



Photo de famille

Les ministres réaffirment leur volonté pour une mutualisation de leurs moyens ^{P.4}

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°572 du 23 Avril 2018
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Messe d'anniversaire du parti Union pour la République:

Les fidèles ont prié pour la prospérité, le vivre ensemble et la paix au Togo ^{P.2}

TOGO/QUIPROQUOS POLITIQUES :

Dialogue en veilleuse, que dit-on du code de bonne conduite? ^{P.3}

Education/Fin des grèves de la CSET dans le monde scolaire :

Enfin un accord entre gouvernement et syndicats ^{P.3}

DIPLOMATIE/ RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATERALES ENTRE LE TOGO ET LE GABON :

La CEDEAO et la CEEAC annoncent la tenue d'un sommet sur la paix à Lomé ^{P.4}



La signature d'accord entre les syndicats de l'enseignement et...



... le Gouvernement

LANCEMENT DE LA " RÉSIDENCE RENAISSANCE " DE LA CNSS :

Un projet viable qui a la confiance des banques et de la SGI-TOGO ^{P.6}

L'opposition toujours dans son rôle de défiance de l'autorité :

Le gouvernement modifie les itinéraires, la C14 maintient les siens ^{P.5}



Des leaders de la C14 et leurs militants dans la rue



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, le 03 Avril 2018 -TOGO CELLULAIRE effectue depuis le début de l'année 2018 des travaux de modernisation de son réseau dans l'optique de fournir un service de qualité.

Cette modernisation vise essentiellement à offrir une meilleure couverture et une meilleure qualité du service internet mobile grâce à une extension et une densification du réseau **2G/3G/3G+** sur l'ensemble du territoire national.

Elle consiste à inscrire durablement le réseau mobile dans une nouvelle génération plus fluide d'accès aux services.

TOGO CELLULAIRE informe son aimable clientèle que ces travaux en cours génèrent des perturbations sur les communications voix et data.

TOGO CELLULAIRE présente à l'avance ses excuses à sa clientèle et rassure que tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments.

LA DIRECTION GENERALE

Pour obtenir plus d'informations : Appelez le 888
Page Facebook: www.facebook.com/Togocel; *Site web:* www.togocel.tg



service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Messe d'anniversaire du parti Union pour la République: Les fidèles ont prié pour la prospérité, le vivre ensemble et la paix au Togo

Le grand parti Union pour la République (UNIR) a célébré le 14 avril dernier son 6ème anniversaire. Pour marquer cet événement, une messe d'action de grâce a été dite hier dimanche 22 avril 2018, à la Cathédrale Sacré Cœur Junior de Lomé. Ont pris part à cette grande messe les autorités civiles, militaires ainsi que les militants et sympathisants du parti.

C'est Mgr Denis Amuzu-Dzakpah qui a eu l'honneur de célébrer cette messe d'action de grâce devant plusieurs personnalités politiques et cadres du parti.

A travers l'évangile de Saint Jean, chapitre 10 verset 15, Mgr Denis Amuzu-Dzakpa a dans son homélie invité les fidèles catholiques et toute l'assistance à cultiver davantage l'amour du prochain, le vivre ensemble et à préserver la paix

sociale dans toutes les familles et sur l'ensemble du territoire nationale.

Pour finir, il a demandé au Seigneur notre Dieu d'accorder beaucoup plus de santé aux premiers responsables du parti en particulier le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé qui a su donner une certaine maturité au parti et qui, de par sa politique de développement et de grand travaux est arrivé à hisser le pays dans le concert des grandes nations.

Enfin, il lui a demandé de leur donner la foi et l'espérance pour que chacun des militants et sympathisants puisse être éclairé par la lumière divine.

Signalons au passage que pour la même circonstance un culte protestant a été dit au temple évangélique presbytérien de Lomé-Apégamé

Elom



Une vue de l'assistance lors de la messe



Photo de famille à l'issue de la messe



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto, PAYEZ facilement l'IRTR à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

(Exemple : TG **** BG)

Vous recevez la notification d'imposition précisant le montant à payer

Confirmez le paiement

Saisissez votre code secret de compte TMoney pour valider la transaction

Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de l'opération.

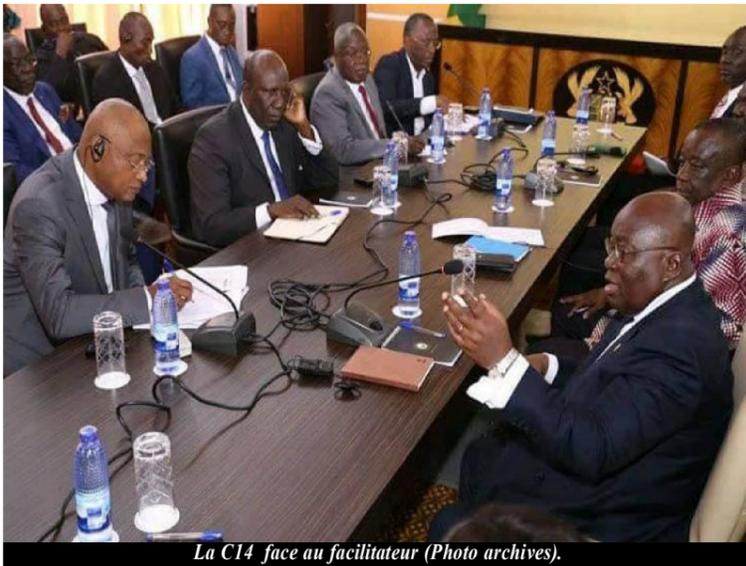
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togo/Quiproquos politiques :

Dialogue en veilleuse, que dit-on du code de bonne conduite ?

La classe politique togolaise avance tant bien que mal vers la résolution de la crise qu'elle traverse depuis plusieurs mois. Et pour y parvenir, un dialogue a été ouvert en février dernier avec une feuille de route contenant les points à discuter dont le compromis permettra de dénouer la crise.

Seulement, le dialogue débuté depuis février a eu de la peine à évoluer. Les positions sont restées si tranchées que les discussions se sont très tôt heurtées à des incompréhensions de taille. Deux positions radicalement opposées empêchent les pourparlers d'avancer : d'un côté on évoque le retour à la constitution de 1992 empêchant le



La C14 face au facilitateur (Photo archives).

président actuel Faure Gnassingbé de se représenter à la prochaine élection présidentielle de 2020 et de l'autre, l'insistance de laisser le président Faure de continuer par se représenter aux prochaines scrutins présiden-

tiels au nom de la non-rétroactivité de la loi. Cette situation n'est visiblement pas assez différente d'un blocage puisque le dialogue a été suspendu depuis plus d'un mois déjà.

Heureusement, le dernier

sommet extraordinaire de la CEDEAO qui s'est tenu à Lomé le 14 avril dernier a redonné espoir aux partisans du dialogue à travers les recommandations consacrées à la crise togolaise. En effet, la commission de la CEDEAO a officiellement désigné les présidents Alpha Condé, de la Guinée, et Nana Akufo-Addo, du Ghana, facilitateurs de la crise politique togolaise. Il a été en outre demandé à ces derniers de proposer des recommandations de sortie de crise à examiner à la prochaine session de juin 2018.

Suite à cette situation, la série de questions qui restent posées à présent est de savoir à quand la reprise du dialogue. Est-il mis en veilleu-

se ? Et quel sort dans ce cas est réservé au code de bonne conduite qui veut que chaque parti suspende les manifestations de rue pendant le dialogue ? Cette dernière question est d'une importance capitale du moment où le groupe des 14 renoue avec les marches sans que le dialogue ne soit déclaré clos.

Il va falloir que tout cet aspect de la chose soit mis au clair pour situer l'opinion et les responsabilités. Au cas contraire, cela devient flou et l'on ne sait plus quel crédit accorder aux clauses convenues entre toutes les parties pour un heureux aboutissement des discussions.

Appo

Education/Fin des grèves de la CSET dans le monde scolaire :

Enfin un accord entre gouvernement et syndicats

La lutte syndicale enclenchée dans le secteur de l'éducation depuis 2016 par la Coordination des Syndicats de l'Éducation du Togo (CSET) vient de trouver une issue. Un accord a été en effet signé le vendredi, 19 avril 2018 entre la CSET, les autres fédérations syndicales de l'éducation et le gouvernement.

L'essentiel à retenir dans ce que contient cet accord réside dans les points suivants :

1- 4 milliards de francs ont été accordés à tous les enseignants au titre de primes et indemnités pour le compte de 2018 et 2019 dont 1 milliard pour 2018 ;

2- 2/5 du budget accordé à l'éducation seront alloués chaque année aux primes et indemnités selon le plan quinquennal dans le but de parvenir au seuil des 50% du salaire acquis conformément aux dispositions prévues par le statut général de la fonction publique;

3- Le vote à l'Assemblée Nationale dans un bref délai du statut particulier de l'enseignement après l'intégra-



La signature d'accord entre les syndicats de l'enseignement et...

tion des articles amendés

4- L'organisation très prochainement d'un concours de recrutement de 3000 enseignants dont 1000 parmi les enseignants volontaires.

5- Le règlement du problème des 1045 enseignants et de l'allocation des 20.000 et 30.000 francs en faveur des enseignants du confessionnel.

Mais bien avant d'en arriver là, le gouvernement et les syndicats de l'éducation sont parvenus un an plus tôt à la résolution d'un certain nombre de problèmes à savoir :

- Le doublement de la prime d'incitation à la fonction enseignante en mars 2017, soit une augmentation de 10.000 francs pour les

catégories A et 8.000 francs pour les autres catégories;

- L'octroi de plus de 2 milliards de francs au titre d'augmentation de la prime unique à tous les enseignants en octobre 2017 dernier ;

- L'intégration de tous les enseignants auxiliaires dans le corps des fonctionnaires, ou de façon plus précise, la suppression définitive du corps des enseignants auxiliaires dans le secteur de l'éducation ;

- Le règlement des prélèvements faits par la CNSS et leur reversement à la Caisse de Retraite du Togo (CRT) ;

- Le recrutement de 1000 enseignants volontaires à travers un concours national en 2017 et bien d'autres...



... le Gouvernement

C'est suite à ces acquis que la partie syndicale et le gouvernement sont enfin convenus à ce dernier accord mettant ainsi fin aux mouvements de grèves qui ont paralysé les activités pédagogiques pendant les six derniers mois de l'année scolaire en cours.

Après deux ans de lutte qu'elle a menée, la CSET à travers ses premiers responsables, a annoncé le samedi lors d'une assemblée générale qu'elle est arrivée au terme de son combat quand bien même les attentes ne sont pas entièrement comblées. Pour cette organisation syndicale, la lutte reste permanente et les enseignants doivent rester toujours bien

mobilisés pour le suivi de l'application des points d'accord.

Les enseignants sont donc invités à reprendre les cours à compter de ce lundi pour permettre aux apprenants d'avoir eux aussi droit aux cours et leçons dont ils ont besoin pour les examens et évaluations de fin d'année. Et pour essayer de combler le vide créé par le temps de grève, les sources proches de l'autorité annoncent le réajustement et le prolongement de l'année scolaire en vue de permettre aux enseignants de rattraper les cours non dispensés en période de débrayage.

Lynda Dalikou

ACTUALITÉ

Club diplomatique de Lomé : Le Brésil à l'honneur

Vendredi 21 Avril dernier, le Club Diplomatique de Lomé avait pour invité, l'ambassadeur du Brésil au Togo M. Antonio Carlos de Salles Menezes. Lors de son exposé, le diplomate Brésilien a fait ressortir les atouts de son pays avec 8,5 millions de Kilomètres carrés et qui a beaucoup à offrir au Togo et à l'Afrique en général. Le Brésil a tout le potentiel qu'il faut explorer selon le diplomate. Il a cependant regretté l'arrêt de la liaison aérienne directe assurée entre le Togo et le Brésil par Ethiopian

Airlines.

M. Menezes a tout de même évoqué la situation politique très complexe dans son pays qui ne pourra aucunement mettre un terme au développement des échanges entre le Brésil et l'Afrique.

" Tout le monde sait que mon pays vit une tempête politique et économique depuis 2016. Mais heureusement les statistiques récentes montrent que la reprise de la croissance a déjà commencé. Et il faut toujours sou-

ligner que, quels que soient les problèmes, observés, le Brésil demeure l'une des plus grandes économies du monde, la septième et pays membre du G20 et du groupe BRICS (avec l'Inde, la Russie, la Chine et l'Afrique du Sud). Ses relations avec l'Afrique de l'ouest et avec le Togo en particulier ont été considérées comme prioritaires depuis des décennies " a déclaré le diplomate Brésilien.

M. Salles Menezes a terminé son speech en rappelant que le Togo, malgré sa



taille avait connu un essor économique ces dernières années avec la mise en place des infrastructures. Ceci est un atout à inciter les hommes affaires Brésiliens à s'intéresser au marché togolais. Rappelons que le Club Diplomatique de Lomé a été

créé sous l'initiative du ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, le Prof Robert Dussey pour rehausser la politique étrangère du pays.

La Rédaction

Diplomatie/ Renforcement des relations bilatérales entre le Togo et le Gabon : La CEDEAO et la CEEAC annoncent la tenue d'un sommet sur la paix à Lomé

Vendredi 20 Avril dernier, le ministre Gabonais des affaires étrangères M. Noel Nelson Messone était en visite d'amitié et de travail à Lomé. Le diplomate Gabonais et son homologue togolais Robert Dussey se sont engagés à renforcer les relations d'amitié et de coopération notamment dans les domaines politique, économique scientifique et culturel qui existent entre le Gabon et le Togo.



Au cours de la séance de travail qu'ils ont eue, les deux hommes ont salué l'excellente qualité des relations entre leur deux pays. Ils ont ensuite convenu de la nécessité de relancer les activités de la grande commission mixte de coopération Togo-Gabon. Il y aura également la signature prochaine de l'exemption des visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques et des services des deux Etats. Les deux personnalités ont aussi procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre les ministères des affaires étrangères des deux pays.

En ce qui concerne les questions liées à la coopération en matière de migration, les ministres Dussey et Messone ont convenu d'une

gestion concertée des cas de Togolais vivant en situation irrégulière au Gabon. Ceci, par un système de partage d'informations et une opération de rapatriement dans le respect des droits des migrants. Dans le même ordre d'idées, le ministre

Dussey a insisté sur le fait qu'il y a nécessité d'une incitation au retour volontaire des migrants togolais en situation irrégulière notamment par la réduction ou l'annulation des frais de visas de sortie définitive du territoire gabonais. Le

Professeur Robert Dussey a rappelé à cet effet, l'urgence de la révision de l'accord du 21 mars 1975 qui existe entre le Togo et le Gabon. Il faut souligner que cet accord intervenu depuis des années entre ces deux pays porte sur la libre circulation des personnes et des biens, sur l'emploi et l'établissement.

A l'issue des travaux, les deux personnalités ont annoncé l'organisation à Lomé d'un sommet sur la paix, la radicalisation, et l'extrémisme violent, par la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et la CEEAC (Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale). Aucune date n'est encore arrêtée.

Mais on annonce que les présidents en exercice des deux institutions vont se concerter pour déterminer la date. En fin de mission au Togo, le diplomate Gabonais a rendu visite au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, président en exercice de la CEDEAO.

Les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Gabon ne datent pas d'hier. Avec cette visite très appréciée du ministre gabonais des affaires étrangères, ces relations se trouvent être renforcées pour le développement économique des deux pays.

Alassani

Renforcement de la coopération sécuritaire entre les Etats de l'Espace Entente : Les ministres réaffirment leur volonté pour une mutualisation de leurs moyens

Les attaques terroristes, sont de nos jours des crimes qui sont perpétrés par des gens sans foi ni loi, qui cherchent à saper les efforts de développement et le processus de renforcement de l'intégration régionale des pays du conseil de l'Entente.

Pour venir à bout de ses maux qui menacent la tranquillité et la sécurité des populations, les plus hautes autorités du Conseil



La table d'honneur

Suite à la page 5

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel: 91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalikou Lynda A.

Imprimerie:
 IMPRIMERIE RAD GRAPHIC Sarl U.

Tirage :
 2.000 exemplaires

L'opposition toujours dans son rôle de défiance de l'autorité : Le gouvernement modifie les itinéraires, la C14 maintient les siens

La coalition des 14 partis de l'opposition annonce de nouvelles manifestations de rue les 25, 26 et 28 Avril prochains. La semaine écoulée, les militants du G14 sont descendus dans les rues pour des manifestations politiques pourtant interdites. Du coup, l'on a assisté à des échauffourées entre forces de l'ordre et manifestants avec des courses-poursuites et des arrestations.



Jean-Pierre Fabre



Brigitte Adjmagbo-Johnson



Me Paul Dodzi Apévon



Me Madji Yawovi Agboyibo

Au moment où les efforts de reprise des pourparlers entre pouvoir et opposition sont en train d'être consentis, la coalition appelle encore ses militants à battre le pavé pour les mêmes réclamations que sont : retour à la C92, la révision du cadre électoral, le vote de la diaspora et la libération des détenus des manifs politiques. La coalition des 14 a adressé une correspondance au gouvernement pour lui faire part de son désir de manifester durant trois jours à Lomé comme à l'intérieur du pays.

Dans sa lettre-réponse, le gouvernement par l'entremise du ministre en charge de l'administration territoriale et des

collectivités locales Payadowa BoukpeSSI dit ne pas comprendre l'entêtement du G14 à réitérer avec les manifestations de rue en dépit des engagements pris d'arrêter toute manifestation politique au cours du dialogue.

" Le gouvernement prend acte de cette attitude regrettable et va en tirer toutes les conséquences qui s'imposent " peut-on lire dans la lettre-réponse du gouvernement. Ainsi, le gouvernement ne prend pas en aversion ces marches de rue mais demande aux leaders de l'opposition de modifier les itinéraires. La correspondance adressée à la coalition relève également que,

lors des manifs depuis 7 mois, les populations qui sont sur les itinéraires empruntés par les marcheurs ont adressé des plaintes aux autorités ; et pour cause, leurs affaires ne progressent plus à chaque manifestation politique. Par conséquent, le gouvernement a recommandé de nouveaux itinéraires au G14 en ce qui concerne principalement la ville de Lomé.

Par contre, le ministre a rappelé que les manifestations demeurent interdites dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango. Ceci pour des raisons de sécurité qui ont été toujours rappelées à la coalition. Pour le reste des villes autorisées à

manifester, le ministre a précisé que les représentants de la coalition devront prendre attache avec les préfets de leurs localités qui détermineront les itinéraires à suivre.

Au regard de la résurgence des manifestations politiques suspendues pour cause de dialogue, il faut avouer que l'opposition tente de défier l'autorité en évoquant le droit de manifester reconnu par la constitution. Mais la question qui vient à l'esprit des bonnes consciences est de savoir si le G14 doit pouvoir respecter ces itinéraires tracés par le gouvernement.

Il est difficile de comprendre l'entêtement de la C14 à

renouer avec les marches politiques en dépit des engagements pris devant le facilitateur.

Le sommet de la CEDEAO tenu à Lomé le 14 Avril dernier a désigné Nana Akufo-Addo et Alpha Condé comme facilitateurs dans la crise togolaise en leur demandant d'intensifier les efforts pour aider le gouvernement et les acteurs politiques dans la réalisation des réformes constitutionnelles, dans le respect des délais légaux, des normes et principes de la démocratie et de l'Etat de droit. Ce qui suppose que l'institution sous régionale est pour les réformes constitutionnelles réclamées à cor et à cris par l'opposition. Mais celles-ci doivent être opérées dans le respect des normes démocratiques. D'ailleurs les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont invité les acteurs politiques et la société civile à s'abstenir de tout acte de violence et tout agissement susceptibles de menacer la paix et la stabilité. Il paraît clair qu'aucun acte de violence au cours de ces manifestations politiques ne sera toléré.

En légaliste, le G14 a obligation de respecter les itinéraires déterminés par le gouvernement pour éviter des violences et préserver la paix. Vouloir maintenir ses itinéraires reste, une détermination à continuer la défiance de l'autorité qui n'est pas une bonne chose. L'immense majorité des Togolais se demandent avec raison s'il n'est pas opportun de siffler la fin du dialogue puisque le G14 est attaché foncièrement aux marches ? La question a tout son sens quand sait que manifester ces derniers temps est une violation flagrante du code de bonne conduite instauré au début du dialogue.

Arimiyao

Renforcement de la coopération sécuritaire entre les Etats de l'Espace Entente :

Les ministres réaffirment leur volonté pour une mutualisation de leurs moyens

Suite de la page 4

de l'Entente ont mis en place un plan de renforcement de leur coopération sécuritaire pour un meilleur développement économique et social au niveau de chaque Etat.

Pour mieux poser les fondements de ce cadre de coopération qui est destiné à préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans l'espace Entente, les ministres en charge de la sécurité et des frontières se sont retrouvés le 20 avril dernier à l'hôtel Sarakawa à l'occasion de leur troisième réunion ordinaire.

Placée sous le thème le " mécanisme Entente de renseignement " cette troisième réunion annuelle a été présidée par le Général de Brigade Yark Damehame ministre togolais de la sécurité et de la protection civile. Etaient de la partie, les délégations des cinq pays du Conseil de l'Entente à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Le projet d'élaboration d'un mécanisme d'entente de renseignement lancé par le secré-



Photo de famille à l'issue de la rencontre

riat exécutif traduit dans les faits la vision des Chefs d'Etat. Ce projet a été exprimé lors du sommet de Niamey en juillet 2013. Une vision qui voudrait construire et mettre en place un mécanisme de renseignement commun aux cinq Etats du Conseil de l'Entente en vue de prévenir la criminalité transnationale, le terrorisme et la cybercriminalité.

C'est en cela que le ministre Yark a salué la tenue de cette réunion qui constitue un jalon supplémentaire dans la voie du

renforcement de concertation permanente pour une action collective. Il a salué l'esprit de hauteur, d'ouverture de tout un chacun, ce qui leur a permis de connaître une avancée majeure dans le déroulement des travaux qui ont commencé avec le comité des experts. Ceci témoigne selon lui, une volonté partagée de tout un chacun en vue de construire un cadre de coopération exemplaire fondé sur la gestion politique concertée, des défis sécuritaires au niveau de leur espace communautaire.

Au nom des autres ministres, il a salué le courage et la détermination des forces de défense et de sécurité qui ont permis de contenir l'impact des attaques terroristes au Burkina-Faso et en République du Niger. C'est dans cette perspective qu'il a réitéré la détermination du Togo à soutenir les efforts de renforcement de cette coopération sécuritaire pour une bonne promotion de la consolidation de la paix et de la sécurité dans l'espace du Conseil de l'entente. Signalons au passage que ce projet de mécanisme Entente de renseignement a été approuvé par l'ensemble des ministres et que sa mise en place se fera en trois phases à savoir :

- La mise à niveau des systèmes nationaux de renseignement,
- La création d'un environnement institutionnel et numérique sécurisé
- La promotion à moyen et long terme d'un renseignement communautaire à l'échelle de l'espace Entente.

Elom

NATION

Lancement de la " Résidence Renaissance " de la CNSS :

Un projet viable qui a la confiance des banques et de la SGI-TOGO

Amener les togolais à avoir un logement décent à travers le projet " résidence renaissance " est l'ambition que nourrit la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Lancé le vendredi 20 avril dernier, ce projet a pour objet, la construction, la vente et l'exploitation de logements de moyens et de haut standing dans le prolongement de la Résidence du Bénin à Lomé.

C'est sur une superficie de 55 hectares que sera réalisé ce projet qui va regrouper 594 logements dont 200 appartements hôtels et 394 villas, 11 centres commerciaux ainsi que des immeubles à usage commercial comprenant des bureaux et des boutiques. Aujourd'hui



La table d'honneur

c'est un ouf de soulagement pour l'ensemble de la population togolaise car c'est un projet qui apporte sa contribution à la réalisation de la politique de logement du gouvernement tout en engrangeant des ressources nécessaires à l'équilibre financier du régime de la sécurité sociale.

Le projet résidence renaissance c'est aussi une oppor-

tunité d'emplois. C'est dans ce sens que 6000 emplois seront créés pour les jeunes artisans qui évoluent dans le domaine des BTP. Ce qui contribuera à la croissance économique et aussi à la réduction de la pauvreté.

Selon le Directeur Général de la CNSS Ingrid AWADE, la viabilité de ce projet n'est plus à démontrer car c'est un projet qui, il faut



Une vue de l'assistance

le dire a la confiance des banques et de la SGI-TOGO. C'est le lieu pour elle de saluer l'action du gouvernement pour la modernisation de la ville de Lomé qui passe par le développement de pôle de vie dynamique. Une reconnaissance qui selon elle, va à l'endroit du ministre de tutelle et du conseil d'administration qui ont permis que ce

projet voit le jour et se développe.

Pour ce projet dont la taille physique et financière a besoin d'une expertise en immobilier, c'est le cabinet International Architecture Studio et celui d'Espace Architecture avec le concours de 10 agences d'architectures de l'espace UEMOA qui suivront la maîtrise d'œuvre.

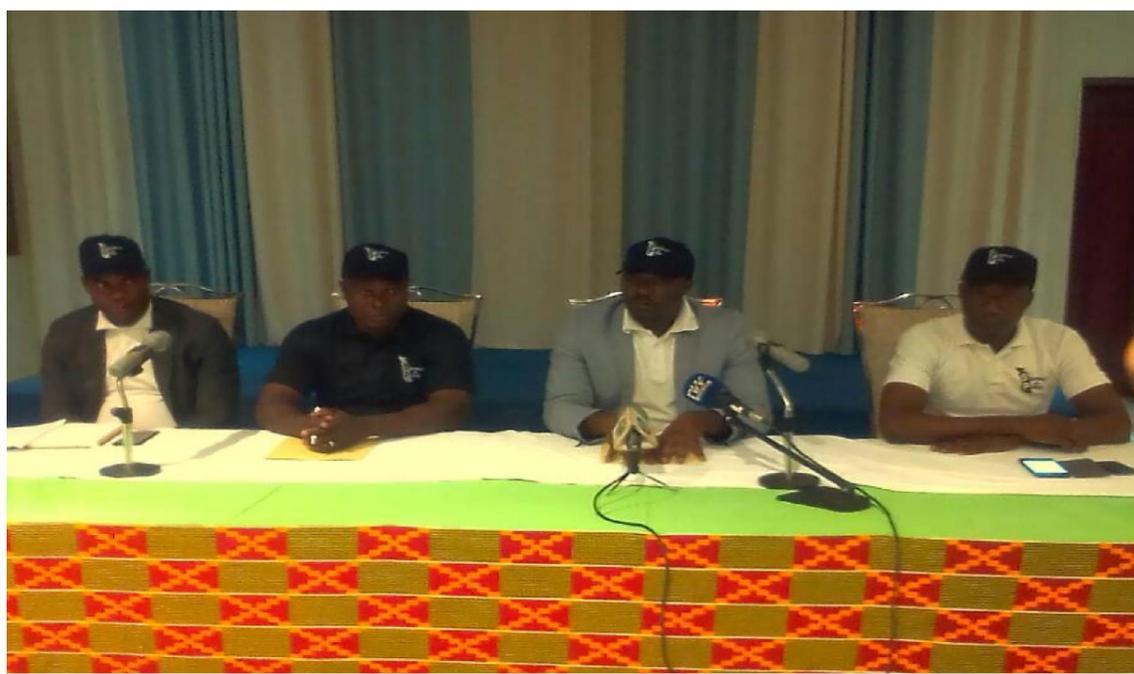
Elom

Sauvegarde de la paix au Togo:

Les " SENTINELLES DU PEUPLE " une organisation engagée aux côtés des populations

Veiller à la sécurité des populations togolaises, partout où leur paix est menacée est la mission que s'est assignée " les Sentinelles du Peuples ", une organisation de la société civile portée sur les fonts baptismaux le jeudi 19 avril dernier. C'était au cours d'une rencontre d'échanges avec les membres et sympathisants, les chefs traditionnels, les représentants de la société civile, que les premiers responsables ont eu à expliquer à la presse le bien-fondé de leur organisation.

Ces derniers temps, la paix a été sérieusement menacée au Togo et continue de l'être. Les manifestations politiques par ici et les récents phénomènes de crime rituels communément appelé " gayman " par-là, ont eu à créer de la psychose au sein des populations. C'est dans l'optique de maintenir cette paix qui est une denrée rare ainsi que la



La table d'honneur

cohésion sociale, que ce regroupement de jeunes dénommé " Les Sentinelles du peuples " a vu le jour. " Veille citoyenne pour combattre toutes violences et insécurité dans nos quartiers " est le thème qui a fait objet d'échanges et de discussions entre les premiers responsables et l'assistance.

Par rapport aux idéaux

de cette jeune organisation l'on comprend aisément qu'il ne s'agit pas d'une force d'auto-défense ou d'une milice. Mais plutôt d'un groupe qui reste déterminé à préserver la paix dans les coins et recoins du pays pour maintenir le pays sur la voix du développement socio-économique et politique que les premières autorités ont

déjà enclenché.

Elvis Djondo, qui est l'un des responsables, a eu à détailler les objectifs de leur organisation. Objectifs qui prouvent à suffisance que ces jeunes veulent contribuer à la sécurité des populations, et à la protection des citoyens, face aux actes inciviques, et à la barbarie que vivent l'ensemble des togo-

lais ces derniers temps.

Leur domaine d'intervention se situe pratiquement sur toute l'étendue du territoire où la paix est menacée. Il sera principalement question de créer un cadre d'échanges entre les communautés à la base et les forces de l'ordre et de sécurité.

A travers son agenda, " les Sentinelles du Peuple " comptent mener des sensibilisations sur le vivre-ensemble et aussi sur la non-violence à l'endroit de toute la population et en particulier à l'endroit des jeunes qui représentent l'avenir. C'est le lieu pour les premiers responsables de cette jeune organisation de saluer la promptitude et la détermination des forces de l'ordre et de sécurité face à la situation. Ils ont appelé la population à plus de vigilance en dénonçant tout suspect aux forces de l'ordre et de sécurité.

Junior

Publication du rapport d'enquête sur la vente en détail de cigarettes en Afrique :

D'importantes recommandations qui doivent interpeller les uns et les autres

La consommation du tabac demeure un problème de santé publique majeur et une menace sérieuse pour le développement des pays du monde entier. Malheureusement, les compagnies de tabac semblent plus soucieuses de faire des profits en faisant fumer autant de gens que possible, quand bien même les conséquences sanitaires, sociales, économiques et environnementales de l'usage du tabac sont énormes.

Malgré que des efforts soient déployés pour sensibiliser les gens sur les dangers du tabac et sur les stratégies multiples utilisées par l'industrie du tabac pour commercialiser ses produits à travers le continent, les vendeurs et les clients s'y intéressent toujours.

Pour faire face à ce problème et lutter contre la propagation du tabagisme, l'Alliance pour le contrôle du Tabac en Afrique (ATCA), avec le soutien de Campaign for Tobacco-Free Kids (CTFK), s'est associée à des organisations de la société civile, notamment l'Alliance Nationale des Consommateurs et de



Photo de famille des participants

l'Environnement (ANCE-Togo) dans 10 pays pour enquêter sur la vente en détail de cigarettes. Après l'obtention des résultats sur le terrain, il est de bon ton pour les premiers responsables de l'ANCE-Togo d'éclairer le public sur ce qui a été fait concrètement sur le terrain. Ce qui a été fait le mercredi 18 avril dernier au siège d'ANCE-Togo où le rapport a été présenté aux professionnels de la presse.

Selon OdjiKokou coordonnateur du projet de lutte contre le Tabagisme à ANCE-Togo, dix pays à savoir le Burkina-Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le

Niger, le Nigéria, le Togo et l'Ouganda ont été choisis pour mener cette enquête. C'est un grand travail qui a été fait dans les capitales des 10 pays sélectionnés.

Des données ont été collectées sur les lieux de rassemblement des jeunes tels que les centres commerciaux, les cinémas et les magasins de jeux. Trois questionnaires ont été utilisés pour trois groupes cibles différents afin de fournir différentes perspectives sur la disponibilité du bâton de cigarettes dans les pays respectifs. Ce qui a été fait dans chaque pays est qu'un fonctionnaire du gouvernement directement responsable de la

lutte antitabac, un partenaire ONG de contrôle du tabac et un détaillant a pu suivre des interrogatoires.

Pour ce qui concerne le Togo, il ressort selon les explications du coordonnateur que chez les partenaires de lutte antitabac par exemple, la vente en détail est effective dans les points de vente enquêtés, malgré le fait que ceci est interdit sur toute l'étendue du territoire national.

Plusieurs marques des multinationales telles que British American Tobacco (BAT)- Craven A, Concorde Rouge, Concorde Vert, Rothmans, et Philip Morris International (PMI)- Bond Blanc, Marlboro, sont vendues en détail. Le bâton se vend à moindre coût, soit entre 15 et 25 F.CFA. Toujours dans ses explications, il a fait comprendre que la cigarette est vendue en détail près des lieux fréquentés par les adolescents. Auprès du point focal et au niveau des points de vente, il n'existe pas de données d'étude sur la vente en détail ciblant les jeunes.

La loi interdit la vente en détail, mais cette interdiction n'est pas appliquée selon lui.

100% des points de vente enquêtés vendent la cigarette en détail. Les détaillants reconnaissent avoir reçu des cadeaux pour la promotion de la vente tels que des portes clés, des briquets, parasols, caisses.

En ce qui concerne les conséquences de la vente en détail de cigarettes, il est revenu en disant qu'elles sont moins chères que lorsqu'elles sont vendues en emballage complet. Le produit est plus accessible aux personnes ayant les ressources limitées. La vente en détail constitue pour lui, une forme de commerce illicite dans les pays où ces ventes sont interdites. Une situation qui selon lui prend de plus en plus d'ampleur pour la simple raison que cette vente de cigarette en détail permet de nos jours aux jeunes d'expérimenter le produit, de prendre goût, et de devenir des utilisateurs réguliers.

La vente en détail mine les politiques antitabac efficaces existantes, en limitant l'exposition d'une personne aux étiquettes d'avertissements sanitaires et en réduisant l'impact de l'augmentation des taxes sur les produits du tabac.

Vu les différentes conséquences que cette vente en détail engendre, il s'avère nécessaire de prendre des mesures rigoureuses qui apporteront des solutions durables pour pallier à ce problème en Afrique. C'est dans cette perspective que la Convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), premier et unique traité de santé publique au monde, ratifiée par 180 pays dans le monde, identifie des mesures fondées sur des preuves pour contrôler la vente de cigarettes en détail.

A travers ses mesures, elle recommande de s'assurer que la vente de cigarettes en détail ou par petits paquets est interdite en adoptant et en appliquant des lois appropriées (article 16 de la CCLAT) ; d'interdire toutes les formes de publicité, de promotion et de parrainage en faveur des produits du tabac, y compris tout matériel publicitaire ou promotionnel relatif à la vente du tabac (article 13 de la CCLAT) ; d'envisager l'octroi de licences aux détaillants pour pouvoir contrôler la vente de cigarettes en détail (article 15 de la CCLAT).

Agbé

Kodjovi

Course populaire marquant le 58ème anniversaire de l'indépendance du Togo :

La société Itel aux côtés du gouvernement pour ouvrir le bal des festivités

Dans le cadre des festivités marquant le 58ème anniversaire de l'indépendance du Togo, une course populaire regroupant toutes les tranches d'âge sans distinction de sexe, a été organisée hier 22 avril 2018 à Lomé. Un événement parrainé par la société Itel mobile Togo et la brasserie BB Lomé.

Organisée par le ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique en collaboration avec la Fédération Togolaise d'Athlétisme, cette course populaire a connu la participation de 500 athlètes regroupant les hommes et les femmes. Ils sont venus de Dapaong, de Kpalimé et aussi des autres villes du pays pour ouvrir le bal des festivités marquant le 58ème anniversaire de l'accession à la souveraineté internationale. La particularité de cet événement qui a eu lieu hier dimanche à Lomé est que cette course a connu un brassage entre civils et for-



Le départ des dames

ces de sécurité.

Prenant le départ à la poste centrale de Lomé, les femmes ont eu à parcourir une distance de 3,500km passant par Fréau jardin, TDE, ancien NOPATO, Dékon, Commissariat central pour chuter au point de départ qu'est la poste centrale de Lomé. Parmi ce groupe, c'est Laré Céline une jeune athlète qui a su tirer son épingle du jeu en occupant la première place. Au niveau des hommes, sur une 7,2km Kombaté Moyipa avec ses foulées n'a pas laissé une petite chance aux autres et est arrivé en tête de peloton après avoir parcouru la poste

centrale, le commissariat central, l'ancien cinéma le Togo, Ramco, le carrefour Gbadago, BPEC, Togo Cellulaire, Fréau jardin. Venu de Dapong, Moyipa Kombaté enseignant volontaire qui n'est pas à sa première participation, se dit satisfait de l'organisation et envisage devenir un grand athlète pour le Togo.

Notons que les premiers de chaque catégorie sont repartis avec une enveloppe de 75000F plus un portable de marque Itel et un carton de canette BB, les deuxièmes avec une enveloppe de 50000 plus un portable Itel et un paquet

de canette BB. Ceux de la troisième place aussi sont repartis avec un montant de 30000, plus un portable toujours de marque Itel plus des canettes BB.

Pour la société Itel qui a parrainé l'évènement l'objectif c'est d'arriver à avoir une plus grande audience par rapport à leur produit et d'être aux côtés du gouvernement pour la réussite de l'évènement qu'est l'indépendance du Togo. Pour des occasions de ce genre, la société promet de toujours accompagner les grands événements à caractère citoyenne.

annonce



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.